

Brax

BULLETIN COMMUNAL · DÉCEMBRE 2016



Jeu Concours

DESSINE-MOI TON VILLAGE

Jeu concours Libre de droits - Tous les enfants de Brax sont invités à participer à notre jeu concours.

CATÉGORIE D'ÂGE :

• **3-6 ans** • **7-9 ans** • **10 ans et plus**

Les trois gagnants verront leurs dessins dans le prochain bulletin communal.

Dessins à remettre à la mairie avec nom/prénom/âge - Règlement disponible à la Mairie - date limite 01/03/2017

Commune de Brax

Mairie de Brax - 2 rue du Levant - Brax
05 53 68 70 00 • 05 53 68 75 70
communedebrax.47@orange.fr • www.brax47.fr

f REJOIGNONS-NOUS
SUR LA PAGE FACEBOOK
"MAIRIE DE BRAX"



Sommaire

- ▶ Le mot du Maire..... p.2
- ▶ Infos utiles..... p.3
- ▶ État Civil..... p. 3
- ▶ Urbanisme..... p. 4
- ▶ Déchèterie..... p. 4
- ▶ Infrastructures routières..... p. 5
- ▶ Livres voyageurs..... p. 5
- ▶ Cap sur l'emploi..... p. 6
- ▶ Le CLIC d'Agen..... p. 6
- ▶ Le PLU..... p. 7
- ▶ Le PPR..... p. 8
- ▶ La rentrée des classes..... p. 9
- ▶ Association de la cantine scolaire..... p. 9
- ▶ Périscolaire..... p. 10
- ▶ Centre de loisirs..... p. 10
- ▶ APE..... p. 11
- ▶ Du côté des entreprises..... p.12-13
- ▶ Les rendez-vous 2016/17..... p.14
- ▶ SPA BRAX..... p.15
- ▶ Nuit de la Saint Sylvestre..... p.15
- ▶ Vœux du Maire..... p.16



Le mot du Maire

Chers administrés,

une nouvelle année se profile déjà et avec elle de nouvelles réalisations qui viendront je l'espère donner à notre village tous les atouts pour rester à la fois le Brax que nous aimons, celui où il fait bon vivre, marcher et se détendre, mais aussi préparer notre commune aux enjeux de demain et à l'accueil de nouveaux habitants qui devraient amener notre population vers le cap des 2500 âmes aux portes de 2030.

Au-delà des actions que peut mener une équipe municipale pour relever ce défi, il appartient à chacun d'entre nous de contribuer au quotidien à la vie de sa cité. Ce n'est que cette double action portée à la fois par les élus et les administrés, qui peut permettre d'atteindre un tel objectif.

Bien évidemment, les choix que nous ferons, les équipements que nous développerons, l'accompagnement que nous apporterons à nos associations et à nos entreprises, les services que nous rendrons à notre population constitueront autant d'éléments composant le cadre nécessaire à cette réussite.

Pourtant, si chacun d'entre nous, par son comportement citoyen, par son action et sa participation à la vie de la commune, par le respect qu'il porte à son voisin et à son environnement immédiat, ne contribue pas à son niveau à ajouter à ce cadre du lien social, du savoir vivre ensemble, en un mot de l'humanité, alors celui-ci ne servira à rien.

En cette fin d'année, j'en appelle donc à chacun d'entre vous.

Réfléchissez sur le Brax dans lequel vous aimez vivre et sur celui

que vous aimeriez voir demain. Puis cette réflexion menée, agissez. Cela est simple et commence par peu de chose. Une implication associative même minime, une haie bien entretenue qui ne déborde pas chez votre voisin où sur le domaine public, un voyage à la déchèterie pour amener l'herbe tondue plutôt qu'un feu qui au-delà d'être interdit irrite votre entourage immédiat, ... Autant de petites attentions qui ne coûtent pas grand-chose, qui paraissent évidentes quand on les pose sur le papier et qui pourtant contribuent de façon très efficace aux bonnes relations et au savoir vivre ensemble que nous appelons tous de nos souhaits .


Nous devons nous persuader de cette réalité. Le monde dans lequel nous vivons est de plus en plus individualiste, de moins en moins respectueux de l'autre et de ses différences. Or, un village ne peut pas sans ce respect mutuel, sans une prise en compte de l'autre, sans un minimum de lien social être un espace où nous avons plaisir à vivre.

J'espère sincèrement que nous serons tous capables de relever ce défi. Cela constitue le vœu le plus cher que je fais pour la nouvelle année qui s'annonce. Car seulement dans ce cas, par une action collective forte, nous pouvons avoir la capacité à faire en sorte que le Brax de demain soit tout aussi agréable à vivre que le Brax d'aujourd'hui.

Je vous remercie par avance pour votre accompagnement futur et vous souhaite pour vous et pour vos proches de très bonnes fêtes de fin d'année.

Joël Ponsolle

Infos Utiles

 L'équipe municipale souhaite la bienvenue aux Braxois et Braxoises récemment installés et les prie de se faire enregistrer à la Mairie.

MAIRIE

2, rue de Levant 47310 BRAX
Tél. : 05 53 68 70 00
communedebrax.47@orange.fr
www.brax47.fr

HORAIRES

Lundi :

8h30-12h / 13h45-17h

Mardi : 8h30-12h

Mercredi :

8h30-12h / 13h45-18h

Judi : 8h30-12h

Vendredi : 8h30-13h30

Samedi : 10h-12h

PERMANENCE D'ÉLUS

Des élus se tiennent à votre disposition le samedi matin de 10h00 à 12h00 et sur rendez-vous en fin de journée pendant la semaine..

RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE

La révision annuelle de la liste électorale a commencé au 1er septembre 2016.

Sont concernés par cette révision :

- les nouveaux administrés
- les jeunes gens ayant atteint la majorité ou qui l'atteindront avant le 28 février 2017
- les ressortissants d'un état membre de l'Union Européenne, résidant sur le territoire français.

Les demandes d'inscription seront reçues jusqu'au **samedi 31 décembre 2016** : permanence à la Mairie de 10h à 12h

Les électeurs devront se présenter à la Mairie munis d'**une pièce d'identité** et d'un **justificatif de domicile** ainsi que de la précédente carte d'électeur s'il y a lieu.

ELECTIONS 2017

Présidentielles : le premier tour de l'élection du Président de la République se déroulera le dimanche 23 avril 2017 et le second tour le dimanche 7 mai 2017.

Législatives : les élections législatives auront lieu les dimanches 11 et 18 juin 2017, elles permettront de désigner les 577 députés siégeant à l'Assemblée Nationale.

RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement militaire est obligatoire pour les jeunes qui atteignent l'âge de 16 ans.

Ils doivent se présenter, à la Mairie, à partir du jour de leur 16ème anniversaire munis d'une pièce d'identité, du livret

de famille et d'un justificatif de domicile.

Ce document est nécessaire pour la constitution des dossiers de candidature aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Etat civil



Naissances

BENLLOCH HADJI Mila	Le 01 juin 2016
MUZEAU Louna, Lana, Lola	Le 21 juin 2016
BONVOISIN Jules, Nathan, Timéo.....	Le 22 juin 2016
GRANSAGNE Mathis, Gabriel	Le 26 juin 2016
FAU Chloé.....	Le 26 juin 2016
DELEHONTE Hugo, Pierre, Jacques.....	Le 20 juillet 2016
CHARO Aloïs, Alban	Le 22 juillet 2016
MOUROU Rose, Geneviève, Muriel.....	Le 26 juillet 2016
CHAALAL Adem.....	Le 11 août 2016
JAMEAU Jules, Serge	Le 12 août 2016
JAMEAU Raphaël, Jean-François.....	Le 12 août 2016
KCHIBEL Youenn.....	Le 12 août 2016
SEBILLE Mylan, Lissandre.....	Le 28 août 2016
MARQUES LOPES Nuria.....	Le 23 septembre 2016
LESCOMBES Tiego, Jean, Luigi.....	Le 03 octobre 2016
SOULACROIX Camille, Rosa	Le 04 octobre 2016
ELIE Juliette	Le 18 octobre 2016
ANDRÉ GALANTE Élias, Antoine.....	Le 25 octobre 2016
SUDERIE Lucia	Le 29 octobre 2016



Mariages

GAUTHÉ Arnaud, Nicolas, Gérald	Le 4 juin 2016
et STOESSEL Cyrielle, Jeannine, Huguette	
BEUCHER Cyril, Patrick, Paul, Eugène	Le 11 juin 2016
et DELPECH Patricia	
LASMARTRES Alban, Daniel.....	Le 9 juillet 2016
et LAVIGNE Virginie, Jennifer	
BERGER Didier, René, Marie	Le 20 août 2016
et KLUCZYNSKI Prune	
MORENO Christophe, Philippe.....	Le 24 septembre 2016
et GLEYZE Patricia	



Décès

CAZALS veuve MIRO CARCELES Agnès, Anne, Marie ...	Le 27 mai 2016
CIGANA veuve GALLO Eugénia, Maria	Le 01 juin 2016
CONQUES veuve BOUDIGNON Catherine, Hélène...	Le 20 juillet 2016
WOJTYNIAK Bernard	Le 29 septembre 2016
PECH Paul, Joseph, Pierre, Léon	Le 05 octobre 2016
DI MANZO veuve BRUNET Françoise.....	Le 30 octobre 2016
CASTAN Christian.....	Le 03 novembre 2016

URBANISME

Tous les travaux de construction sont soumis à déclaration. Dès lors que vous entreprenez une construction, vous devez vous rapprocher de la Mairie afin d'obtenir un **Permis de Construire**.

Pour la réalisation d'un local de moins de 20 m², d'une piscine ou d'une clôture, une **Déclaration Préalable** est nécessaire.

Les imprimés sont tenus à votre disposition au secrétariat de la Mairie.

Cette démarche est personnelle et **obligatoire**.



Ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères est gérée par l'Agglomération d'Agen. La collecte des ordures ménagères (bac vert) s'effectue **une fois par semaine** et celle des emballages (bac jaune), une semaine sur deux.

Pour connaître votre jour de collecte

<http://www.agglo-agen.net/Brax,4424>

BONNES PRATIQUES DE LA COLLECTE

Les usagers

- Doivent présenter leurs bacs selon le calendrier en respectant les horaires et jours de collecte correspondant à leur secteur.
- Doivent rentrer chez eux les bacs au plus tard le soir du jour de la collecte
- Doivent respecter les consignes de tri
- Les encombrants ne sont pas des ordures ménagères ; ils doivent être portés en déchèterie ou enlevés sur demande.
- Tout dépôt en dehors des horaires et jours de collecte et ce pour chaque flux peut entraîner des sanctions sous forme d'amendes.
- Le capot des bacs doit être fermé.

Les journaux-magazines-papiers ne sont plus collectés. Une borne de dépôt est à votre disposition au centre commercial.

Pour plus de renseignements

<http://www.agglo-agen.net/-Collecte-et-traitement-des-dechets>

Déchèterie

Chemin du Barrail 47310 BRAX

HEURES D'HIVER

Du 1er novembre au 27 mars

Lundi au vendredi : 13h30 - 17h30

Samedi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h30

Fermée les jours fériés

HEURES D'ÉTÉ

Du 28 mars au 31 octobre

Lundi au vendredi : 14h30 - 18h30

Samedi : 9h00 - 12h00 / 14h30 - 18h30

Fermée les jours fériés

Déchets acceptés :

Gravats, déchets verts, cartons, journaux, magazines, encombrants, ferraille, verre, huile de vidange, déchets spéciaux et cartouches d'encre, néons et déchets d'équipements électriques et électroniques.

Déchets refusés :

Pneus, bouteilles de gaz, souches d'arbre, amiante

Contact

05 53 67 66 21 • www.agglo-agen.fr

Rappel sur le brûlage des déchets :



«Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée. Il nuit à l'environnement, à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie»,

En vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental, un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménagers à l'air libre.

Les déchets dits «verts» produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin :

- l'herbe issue de la tonte de pelouse,
- les feuilles mortes,
- les résidus d'élagage,
- les résidus de taille de haies et arbustes,
- les résidus de débroussaillage.

L'élimination des déchets verts passent par la valorisation (paillage, compostage) ou bien par la gestion collective des déchets (déchèterie communautaire de Brax).

Brûler ses déchets verts dans son jardin peut entraîner des peines d'amendes allant jusqu'à 450 euros.

Les infrastructures routières

L'entretien régulier de nos infrastructures routières contribue à la sécurité de tous.

Les infrastructures routières supportent l'activité économique et sociale de notre village. Elles facilitent au quotidien l'accès aux services et façonnent notre environnement. Mais force est de constater que si nous n'y prenons pas garde, ce patrimoine peut devenir extrêmement fragile.

Routes fissurées ou déformées, intersections dangereuses ; ces stades de dégradation résultent bien souvent d'un manque évident de suivi et exposent ainsi les braxoises et les braxois à subir des conditions de sécurité pas toujours optimales.

À ce titre, d'importants travaux de voirie se sont déroulés sur Brax tout au long de l'été 2016.

La rue de la Rose, les chemins de Sarron, de Carabin, du Barail, du Rieumort, du Pintre, de la Chapelle et de Lestagné ont tous bénéficié d'un renforcement de chaussée. Si on y rajoute les travaux du rond-point G8, les chemins de Calamane, Mataly et du Franquet... ce sont des milliers de mètres carrés de voirie de notre commune qui ont ainsi été réhabilités.

Parallèlement à tous ces travaux, il a été procédé à la sécurisation de deux axes particulièrement accidentogènes situés aux intersections du chemin de Sarron/Carabin et du chemin de Commarque/Pont de la Salle.

Le souci majeur est de toujours renforcer la sécurité de tous les usagers de la route : les automobilistes, les motards, mais aussi les cyclistes et les piétons.

La municipalité en partenariat avec l'agglomération d'Agen a pu répondre avec efficacité aux attentes légitimes de ses habitants.



Sécurisation des Chemins de Commarque/Pont de la Salle



Sécurisation des Chemins de Sarron/Carabin

La culture s'invite dans votre commune



Dans le cadre d'un projet culturel commun, certaines communes de l'Agglomération ont souhaité créer un réseau de livres voyageurs. La municipalité s'est associée à ce projet et vous trouverez dans notre village la boîte à livres. Chacun pourra y apporter ainsi que prendre les livres qu'il souhaite. N'hésitez pas à glisser un petit mot pour donner votre avis dans les livres ainsi que sur la page FACEBOOK de la commune.

La culture doit être ouverte à tous.

Nous vous demandons d'être vigilants sur vos dépôts, les enfants sont aussi concernés.

Nous comptons sur votre civisme pour faire de cet endroit un véritable lieu d'échanges et de partage.

Vous trouverez des informations complémentaires sur le flyer joint. Bonne Evasion et bonne lecture à tous.



Cap sur l'emploi

Depuis 2 ans, la municipalité organise une réunion annuelle sur l'emploi avec la participation de l'Agglo emploi, de Pôle emploi, de Cap emploi et de la Mission locale.

Ceci afin d'aider tous les braxois et braxoises, éloignés de l'emploi, à trouver des solutions dans leurs vies professionnelles.

Une permanence est mise en place tous les jeudis de 9h à 12h à la mairie de Brax sur rendez-vous.

M RASOUL Maurrad étant appelé sur d'autres missions, une nouvelle référente du PLIE, Mme VALLIN Anne, saura vous accueillir et vous conseiller dans vos démarches.

N'hésitez pas à la contacter au **05 53 98 64 72**



ou M. DELUC, conseiller délégué à l'emploi à la mairie le jeudi matin

Avec cette action nous avons pu aider plusieurs personnes à trouver des formations, des contrats CDD et CDI et des reconversions.

Une nouvelle réunion d'information est prévue courant janvier 2017.

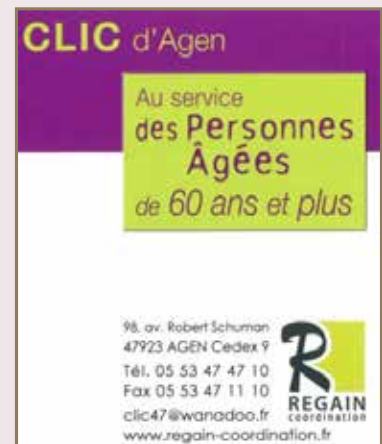
Vous avez 60 ans et plus ? Le CLIC d'Agen est là pour vous informer.

Le Centre Local d'Information et de Coordination est mis en place par le Département.

Ce service gratuit a été créé afin de répondre aux besoins des Personnes de plus de 60 ans, de leur famille et des Professionnels.

Il vous accompagne dans votre quotidien :

- Information et mise en place du dispositif nécessaire au maintien à domicile (aide à domicile, portage de repas, téléassistance, soins infirmiers...)
- Aide à l'organisation d'un retour à domicile
- Orientation vers un lieu d'accueil adapté
- Coordination des inscriptions en maison de retraite
- Aide aux démarches administratives
- Accompagnement psychologique
- Aide aux aidants familiaux
- Evaluation psychologique et/ou sociale et/ou médicale
- Elaboration d'un projet individualisé et de soins
- Suivi personnalisé et activités de prévention



Le CLIC est une structure neutre, il ne prodigue aucune prestation, ne se substitue pas aux professionnels et services existants et n'a pas vocation à répondre à l'urgence.

Le CLIC vous accueille (sur rendez-vous) :

► lundi au vendredi de 9h à 17h30

Plan Local d'Urbanisme

Vers un Plan Local d'Urbanisme intercommunal à 31 communes

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal à 31 communes, l'Agglomération d'Agen a délibéré, le 6 octobre dernier, sur le bilan de la concertation et l'arrêt du PLUi.

Cette étape importante clôturera la phase d'études du document et laisse place à une phase administrative. Le dossier arrêté est en Mairie. N'hésitez pas à venir le consulter.

Une enquête publique aura lieu aux alentours de février, mars 2017 (les dates exactes restent à confirmer).



La Maison de l'Habitat

Informations, aides, conseils, locations, urbanisme, accession, rénovation

L'agglomération d'Agen souhaite faciliter l'accès à l'information et simplifier les démarches des citoyens en proposant un GUICHET UNIQUE, la maison de l'habitat.

Vous avez des projets ? Vous souhaitez louer, acheter, réaliser des travaux. Vous avez des questions d'urbanisme, vous souhaitez connaître vos droits et obligations ?

La maison de l'habitat vous accueille avec ou sans rendez-vous et vous oriente si besoin vers les bons interlocuteurs afin de répondre à vos questions et étudier vos dossiers.

Elle peut vous proposer des rendez-vous avec les juristes de l'ADIL 47, les thermiciens de SOLIHA Lot-et-Garonne et/ou de l'Espace Infos Energie, les architectes du CAUE47.

Retrouvez le calendrier des permanences sur le site www-agglo-agen.fr

Accueil

Mairie d'Agen, Place du Dr Esquirol 47000 AGEN

- ▶ Le lundi de 13h à 17h30
- ▶ Du mardi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30
- ▶ Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h
- ▶ Et sur rendez-vous (permanences des partenaires)

Contacts

05 53 69 05 04 • maison.habitat@agglo-agen.fr



Plan de Prévention des Risques

Plan de prévention des risques (PPR) Retrait-Gonflement Des Sols Argileux

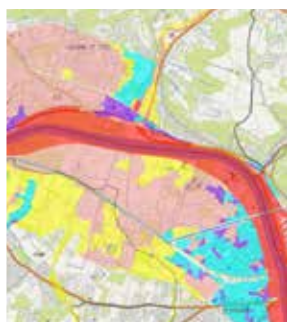


Le Préfet de Lot-et-Garonne a prescrit le 16 mars 2015 suite à la mise à jour des cartes BRGM,

la révision du Plan de Prévention des Risques retrait-gonflement des sols argileux, sur 137 communes.

Les dossiers des projets de règlement et de zonage ont été consultables dans les communes concernées jusqu'au 10 novembre dernier. Un registre a été mis à la disposition du public afin de recueillir toutes observations. Ces Plans de Prévention des Risques ont vocation à prescrire des mesures constructives pour prévenir les désordres. La démarche de révision se poursuivra par une approbation envisagée fin 2017 après enquête publique.

Plan de prévention des risques (PPR) Inondation la concertation se poursuit



La révision des Plans de Prévention des Risques de l'Agenais a été engagée en juillet 2014 pour prendre en compte une crue de type juin 1875 comme crue de référence pour la Garonne.

Les nouvelles cartographies des aléas et des enjeux, ainsi que les projets de zonage et de règlement sont consultables en mairie et sur le site internet des services de l'Etat en Lot-et-Garonne :

<http://www.lot-et-garonne.gouv.fr/garonne-secteur-de-l-agenais-revision-des-plans-de-a3809.html>

Pendant la révision du PPRI, l'accueil de chaque commune concernée met à disposition du public un dossier complété au fur et à mesure par les principaux documents du projet PPR.

Un registre permet de noter vos questions et/ou vos observations.

Ce dossier est consultable en Mairie jusqu'à la mi-janvier 2017.

Dans le cadre de la **concertation du public** prévue à l'article 6 de l'arrêté préfectoral prescrivant la révision des PPRI **une réunion publique d'information** animée par les services de l'Etat a eu lieu le **MERCREDI 26 OCTOBRE 2016 à 18h30 à la salle du foyer** en présence notamment des représentants de la commune.

Ultérieurement, lorsque les projets de zonage et le règlement seront arrêtés, les collectivités territoriales seront consultées pour exprimer leur avis, par délibération et une ENQUETE PUBLIQUE sera organisée pour recueillir les observations du public.

L'approbation des PPRI est envisagée début 2018.

Après approbation un PPR vaut SERVITUDE D'UTILITÉ PUBLIQUE. Il s'impose à tous notamment lors de la délivrance des autorisations d'urbanisme. Il doit, à ce titre, être annexé au PLU de chacune des communes concernées.

Rentrée des classes 2016

Beaucoup de nouveautés à l'école cette année avec l'arrivée de 4 nouveaux collègues : Madame Rouquette et Madame Saraille en CP/CE1, Monsieur Saura en GS/CP et Monsieur Destainville en CE1/CE2.

Depuis plusieurs années les effectifs continuent d'augmenter puisque nous accueillons 185 élèves de la Petite section de maternelle jusqu'au CM2 répartis en 7 classes.

Cette année encore l'équipe enseignante a prévu d'organiser des rencontres sportives (endurenssemble téléthon) et des sorties culturelles (théâtre, musée, cirque ...).

Une sortie à Valence d'Agen est dès à présent prévue en décembre pour toutes les classes de l'école

afin d'assister au très beau spectacle « Noël en cirque ».

Pour info des barrières ont été installées selon des directives du plan Vigipirate afin de limiter le stationnement des véhicules devant l'école.

Comme chaque année également l'Association de parents d'élèves que nous remercions participe activement aux projets et aux sorties organisés par l'école. Leurs activités extrascolaires nous apportent un

soutien financier très appréciable !

L'année scolaire 2016/2017 commence sous les meilleurs auspices à l'école de Brax !

La Directrice, Isabelle Turmo



Association de la cantine de l'école de Brax



Dès septembre, l'association de la cantine de BRAX a repris le chemin de l'école en proposant à nos « chers têtes blondes » des repas équilibrés et variés.

Cette nouvelle année 2016/2017 a débuté avec le changement de son bureau. Celui-ci est composé d'une quinzaine de parents bénévoles et motivés qui travaillent pour la pérennité de l'association. Factura-

tion, pointage, comptabilité, secrétariat et organisation... rythment leur quotidien.

Nous pouvons également compter sur l'aide de quelques parents lors des « commissions menus » afin de valider l'équilibre alimentaire journalier, lors de la décoration du réfectoire pour les périodes comme Halloween, Noël, pâques... enfin lors de la livraison des légumes récupérés à la Ferme de THOUARS.

Les Cantinières sur motivées Mireille et Nicholl mettent un point d'honneur à servir des plats toujours plus élaborés et de qualité à nos enfants.

Depuis 4 ans, elles cuisinent au gré des saisons des fruits et légumes du moment issus d'une agriculture raisonnée. En variant les menus et en veillant au bon déroulement des repas, elles incitent les enfants à goûter, à découvrir de nouvelles saveurs et ainsi participent à l'éducation des petits et des grands.

Ainsi, une fois par semaine un menu à thème est proposée, un menu spécial fête est créé (Halloween, Noël ...) agrémenté par une décoration du réfectoire toujours plus originale et festive.

Cultivons et pérennisons notre différence d'une cantine associative soucieuse de « nourrir » nos enfants comme à la maison !

Pour tout renseignement, contactez nous par mail à cantinebrax47@gmail.com

Périscolaire

L'accueil périscolaire est un lieu de vie convivial, qui propose aux enfants de se retrouver pour jouer, imaginer, s'exprimer, se détendre en profitant des espaces et du matériel pédagogique.

Nous voulons que les enfants puissent s'épanouir, qu'ils développent leurs apprentissages de façon ludique et qu'ils apprennent à vivre ensemble ; tout en ayant leur propre rythme de vie, leur identité, et leurs envies.

Cette année, avec l'équipe permanente, les intervenants et les bénévoles, les enfants vont pouvoir s'enrichir aux travers des animations proposées (manuelles, sportives, culturelles, etc...), sur le thème : « Exprime-toi ! »

Si vous souhaitez de plus amples renseignements, vous pouvez contacter les responsables du périscolaire au n° **07 83 81 84 10** ou par mail : **perisco-brax@gmail.com**

L'équipe du périscolaire :

- Directeur : Adil Dbab
- Directrice adjointe : Gabrielle Vernet
- Animateurs : Fabienne, Carine, Valentin, Carole, Isabelle, Claudine ainsi que des intervenants extérieurs ponctuels



Centre de loisirs



Le centre de loisirs de Brax accueille les enfants de 3 à 14 ans les mercredis de 11h45 à 18h30 et de 7h30 à 18h30 pendant les vacances scolaires.

Le thème cette année est plutôt «RENVERSANT».

Développer l'imaginaire et la créativité lors d'activités que nous souhaitons innovantes fait partie de nos objectifs.

Nous privilégions la transmission des valeurs de la république, en outre les notions de respect et de vivre ensemble.

Le centre de loisirs organise régulièrement des sorties et des camps en rapport avec le thème.

Les dates d'ouverture pendant les vacances:

- ▶ Février : du lundi 20 février au vendredi 3 mars (inclus)
- ▶ Avril : du mardi 18 avril au vendredi 28 avril (inclus)
- ▶ Vacances d'été : Lundi 10 juillet au mercredi 23 août (à confirmer).

Conditions d'inscription

Pour une première inscription, il est nécessaire de prendre rendez-vous avec la direction afin de créer le dossier de l'enfant.

Il faudra fournir: une photocopie des vaccinations à jour, le numéro et le quotient familial calculé par la CAF ou la MSA, une photocopie du livret de famille ainsi que l'assurance scolaire ou extra-scolaire.

Conditions de réservation

Pour inscrire vos enfants aux dates souhaitées, il faut remplir les tableaux de réservations envoyés par le centre de loisirs.

Si vous souhaitez apporter des modifications ou pour tout autre renseignement vous pouvez contacter le centre par mail à l'adresse ci-dessous.

Contacts

alsh.brax@agglo-agen.fr •
06 72 76 08 23

APE Brax

Cette année un nouveau bureau s'est constitué

- Mme MOULLEC Céline est notre nouvelle présidente
- Mme JACOB-GOULARD Alexandra vice-présidente
- Mme ROSSIGNOL Nathalie secrétaire
- Mme MAS Jessica secrétaire adjointe
- M DUTHIL Olivier Trésorier

Après avoir failli disparaître, nous espérons aller tous ensemble dans une nouvelle dynamique afin d'offrir aux enfants de la commune de bons moments.

En projet pour l'année

- Une chasse aux œufs pour Pâques
- Un goûter pour le carnaval
- Une Kermesse

Une page Facebook a été créée, n'hésitez pas à nous y rejoindre
l'APE est joignable par mail : ape.brax47@gmail.fr

A très vite"



La municipalité et les associations
Présentent

La compagnie « VIS COMICA »

Le Spectacle de

Noël

*Des pas
dans la neige*

spectacle jeune public de
Caroline Queruel

DIMANCHE 11 DECEMBRE 2016 - 15h00
SALLE DE LA CANTINE SOUS L'ECOLE

Du côté des entreprises

La Poste

Depuis de nombreuses années, La Poste est en danger de devenir agence postale communale (volonté de l'encadrement de La Poste), comme dans la majorité de nos communes voisines.

Au vu de notre développement dans les prochaines années (nouvelle gare, Technopole Agen Garonne, pont de Camélat, 2ème échangeur autoroutier) et de la population en augmentation, plusieurs réunions ont été nécessaires avec les responsables du secteur pour affirmer notre volonté de conserver ce service sur notre commune.

La municipalité a réussi à développer un nouveau concept «facteur guichet». Cet agent de La Poste fait d'abord sa tournée et ouvre ensuite le bureau de poste. De plus, nous avons gagné 3 heures d'ouvertures supplémentaires par semaine.

Voici les nouveaux horaires

du lundi au vendredi de 10h30 à 13h et surtout le samedi de 10h à 12h10. Ils ont été modifiés pour pouvoir satisfaire le plus grand nombre d'administrés car, plus La Poste aura de fréquentation, plus on pourra la développer et avoir un service digne de ce nom.



La commune se réjouit de voir évoluer ses services et

Secrets de Beauté et du Bien-Être

Un Institut de Beauté, flambant neuf, a ouvert ses portes le 23 août 2016 à Brax : « Secrets de Beauté et du Bien-Être ».

Tout est allé très vite. Christelle Galindo avait repris en début d'année, à titre indépendant, la partie Esthétique de l'ancien salon de Coiffure de Marie-Claire Baldi. L'envie de s'installer dans un Institut

à part entière et la clientèle étant en attente d'un « vrai » espace Beauté, elle a saisi l'opportunité de pouvoir reprendre un local commercial tout près du salon où elle travaillait.

Christelle se fera un plaisir de s'occuper de vous, n'hésitez pas à la contacter.



HEURES D'OUVERTURES :

- ▶ **lundi** 14h - 17h
- ▶ **mardi /jeudi / vendredi** 9h00 - 18h30
- ▶ **samedi** 9h00 - 12h30 et 14h00 - 17h00.

Sur rendez-vous au **05.24.29.64.00.**

SARL Vigier

L'entreprise créée en 1994 par Mr Vigier Alain a évolué dans un local loué à la Commune Avenue des Landes à Brax. En 2007, Mr Vigier a fait valoir ses droits à la retraite. Il a préservé ce qu'il avait construit en donnant la possibilité à son fils Vigier Lionel de continuer à faire fructifier sa création.

Le local s'avérant exigu, l'entreprise s'installe en 2009 dans la zone artisanale de Brax dans un bâtiment plus vaste pour afin d'élargir la gamme de produits et notamment pour créer un hall d'expo-

sition plus élargie de matériel électroménager et de cuisines.

Au fil des ans, les locaux se sont avérés étroits et le besoin de plus d'espaces de stockage s'est fait ressentir tant pour les cuisines que pour les appareils ménager, d'où la décision de construire une extension.

Les nouveaux bureaux sont fonctionnels depuis début septembre



SARL VIGIER

ZAC Terrasse Garonne

47310 Brax

Tél : **05.53.68.75.00**

Fax : 05.53.96.03.32

www.vigier-web.fr

entreprises et leur souhaite une bonne et longue route.

Sté Arribot Arom

La société ARRIBOT AROM vous accueille dans ses nouveaux locaux «Chemin du Barrail» à Brax de 8h à 12h et de 14h à 18h.

Spécialiste du travail de l'acier, de l'inox et de l'aluminium, nous assurons la fabrication et la pose de vos différents projets. Escalier, portail, garde-corps, pergola, etc., la fabrication sur-mesure fait partie de nos compétences.

Nous vous proposons également des menuiseries aluminium de marque TECHNAL qui sont fabriquées dans nos ateliers. Un showroom est à

votre disposition pour vous donner des idées sur le choix de stores intérieurs, extérieurs et des automatismes de portail de marque CAME.

Nous nous adaptons à vos demandes et vos envies, et nous vous conseillons grâce à notre bureau d'étude où des plans en 3D sont proposés pour pré visualiser le résultat final.

Venez nous rencontrer pour plus de renseignements ou pour établir un devis pour vos travaux de serrurerie, métallerie ou de menuiserie aluminium.



Sté ARRIBOT A.R.O.M

ZA Le Barrail 47310 BRAX

Tél **05.53.96.87.80**

Sté LABOUBEE PRODUCTION

ZA Le Barrail 47310 BRAX

Tél **05.53.96.90.31**



Vos Rendez-vous 2016-2017

ANIMATIONS / SPECTACLES

Dimanche 11 décembre 2016	Commune de Brax	Cantine scolaire	15h00 Spectacle de Noël	
Samedi 31 décembre 2016	Bal retro danse	Rosette 47 Le Passage	Dès 21h00 Soirée du réveillon	Mr Tauzin 06 08 05 16 05
jeudi 25 mai 2017	Bal retro danse	Salles des fêtes	Thé dansant	Mr Tauzin 06 08 05 16 05
dimanche 8 octobre 2017	Bal retro danse	Salles des fêtes	Thé dansant	Mr Tauzin 06 08 05 16 05
Du 23 au 25 juin 2017	Comité des fêtes	Brax	Fête du village organisée par le comité des fêtes avec la participation de plusieurs associations braxoises	

JEUX DE SOCIÉTÉ

Dimanche 5 février 2017	Foyer des Jeunes	Salle de Rosette Passage d'Agen	14h30	
Dimanche 26 mars 2017	Foyer des Jeunes	Salle de Rosette Passage d'Agen	14h30	

DIVERS

Samedi 14 Janvier 2017	Commune de Brax	Cantine scolaire	Présentation des vœux	
Lundi 8 mai 2017	Commune de Brax	Monuments aux morts	Cérémonie du 8 mai	

VIDE-GRENIERS

25 et 26 mars 2017	Handball Brax	Complexe Claude Casse		
dimanche 25 juin 2017	Comité des fêtes	Terrain de sport	Grand Vides-greniers	

MARCHÉS, EXPOSITIONS

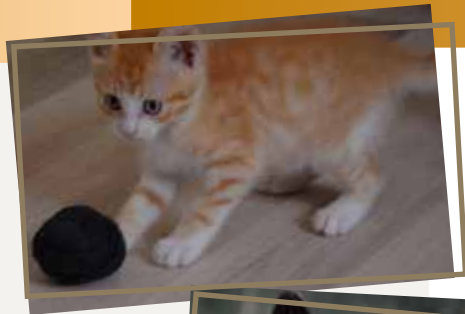
samedi 25 novembre 2017	Brax créations	salles des fêtes	expositions et ventes de 15h à 18h	brax.creations@orange.fr
dimanche 26 novembre 2017	Brax créations	salles des fêtes	expositions et ventes de 10h à 18h	brax.creations@orange.fr

RENCONTRES SPORTIVES

Samedi 13 mai 2017	ASBADABRAX	Salle de sport	3 ^{ème} nuit du Bad	François ALLARD 06 86 79 45 55
---------------------------	------------	----------------	------------------------------	-----------------------------------

Retrouvez tous vos rendez-vous sur www.brax47.fr

SPA BRAX



Malc



Léonard

Cet été encore, le Refuge animalier de Brax n'a pas connu de vacances.

Chiens, chats, chiots et chatons ont encore franchi le portail du refuge dans la peur et l'angoisse. Tous les bénévoles rassurent, soignent ou biberonnent tous les abandonnés, parfois lâchement, sans aucun respect de la vie animale.

Les abandons et les adoptions 2016 s'annoncent à peu près identiques à ceux de l'an dernier. Cependant, le nombre de chatons abandonnés depuis le mois d'avril («saison» des chatons) a beaucoup augmenté. Cent-vingt chatons sont arrivés au refuge et quatre vingt-dix ont déjà été adoptés. Nos chatons sont placés à deux mois avec une puce électronique et un premier vaccin.

Rappelons que seule la stérilisation des animaux permettra de réguler les reproductions incontrôlées.

Christine Salane, Présidente

Refuge animalier de Brax

www.refugeanimalierdebrax47.com

NUIT DE LA SAINT SYLVESTRE

★ 31 Décembre 2016 - 21h00 Salle de Rosette ★

20 €/ par pers

Mignardises, cotillons,
chocolats, mandarines, 1
bouteille de champagne
offerte pour 6

Inscription jusqu'au 26/12/2016

Animée par Ginette
DJ RETRO PARTY

Une **soirée**

à ne pas manquer
Ambiance et convivialité assurées



Réservations
avant le 26/12/2016 au

06 08 05 16 05

05 53 66 90 83

mauro.ginette@orange.fr

Places limitées



Vœux du Maire

*Monsieur le Maire
et les membres du Conseil Municipal
vous présenteront leurs vœux
samedi 14 janvier 2017 à 18h00
à la cantine scolaire de Brax
Un vin d'honneur sera offert à cette occasion.*